

SLOW

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DU NORD

Commune de  
ROMBIES  
-ET-  
MARCHIPONT

Membres du  
Conseil municipal

En exercice : 15  
Présents : 13  
Pouvoirs : 0  
Votants : 13

Date de  
la convocation :  
21/04/2026

Date d'affichage :  
21/04/2026

N° et objet de la  
délibération :

DEL 24\_2026

Désignation du  
correspondant  
Défense

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROMBIES-ET-MARCHIPONT**

**Séance du 27 Avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril à dix-huit heures trente minutes, s'est réuni, à la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de Rombies-et-Marchipont, sous la présidence de Madame Agnès DOLET, Maire de la Commune.

Présents : Mmes et Mrs Françoise ROGER, Hubert DUPONT, Audrey CHARLET adjoints, Joëlle PIGNATARO, Angélique DELHUILLE conseillères municipales déléguées, Benoît DUPONT, Marie-Pierre CARTON, Frédéric POIX, Marie-Laure HUART, Thomas LEDUC, Adrien LAUDE, Andy CHIARELLI, conseillers municipaux.

Absents : Mr Samuel ZIDOURI, Mme Magali DUQUESNE conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Françoise ROGER.

Vu les Circulaires du 26/10/2001 et du 18/02/2002,  
Vu l'Instruction ministérielle n° 1590/DEF/CAB/SDBC/BC du 24/04/2002,  
Vu la lettre ministérielle n° 1395 du 27/01/2004,  
Vu l'Instruction ministérielle n° 282 du 08/01/2009,  
Vu l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales,

Il convient de désigner un correspondant Défense pour développer les liens entre la Nation et ses forces armées pour promouvoir l'esprit de défense auprès de la population.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu la proposition de Madame le Maire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur **Thomas LEDUC** correspondant Défense de la commune.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

  
Agnès DOLET

